



Mairie de Louannec

Côtes d'Armor

A Louannec, le 2 juillet 2020

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil
Municipal

Madame, Monsieur,

En vertu de l'article L 2121-10 du code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la Mairie, le :

Vendredi 10 juillet 2020 à 18 heures 00

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1- Élection des délégués et suppléants aux élections sénatoriales
- 2- Camping : Acquisition et tarifs de location de paddles et canoës
- 3- LTC : Désignation d'un représentant au sein de la S.P.L.A. (Société Publique Locale d'Aménagement)

Comptant sur votre présence et restant à votre disposition pour tous compléments d'informations, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

**Le Maire,
Gervais EGAULT.**

